

Rapport

Cartes de bruit stratégiques de l'Aube (10) - Résumé non technique

Grandes infrastructures hors réseau
concedé

Échéance juin 2017

Cartes de bruit stratégiques de l'Aube (10) - Résumé non technique

Grandes infrastructures hors réseau concédé

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1	2018/03/02	Version initiale
V2	2018/03/22	Correction

Affaire suivie par

Frédéric BICKEL - DtEst – Unité Acoustique
Tél. : +33 (0)3 88 77 46 47 / Fax : +33 (0)3 88 77 46 20
Courriel : frederic.bickel@cerema.fr
Cerema Centre-Est 11, rue Jean Mentelin - BP 9 - 67035 Strasbourg Cedex 2

Références

N° d'affaire : C16IS0537

Maître d'ouvrage : DDT10

Devis n° D16IS0537

Rapport	Nom	Date	Visa
Établi par	Frédéric BICKEL		
Contrôlé par			
Validé par	David ECOTIERE		

Résumé de l'étude :

Résumé non technique dans le cadre de la mise en oeuvre de la 3ème échéance de la directive européenne "Bruit dans l'Environnement".

Sommaire

1 -Introduction.....	6
2 -Identification du réseau à cartographier.....	6
2.1 -Réseau routier national.....	6
2.2 -Réseau routier départemental.....	6
2.3 -Réseau routier communal.....	7
3 -Statistiques d'exposition au bruit.....	7
3.1 -Réseau routier national.....	7
3.2 -Réseau routier départemental.....	8
3.3 -Réseau routier communal.....	8
4 -Estimation des superficies exposées.....	9
4.1 -Réseau routier national.....	9
4.2 -Réseau routier départemental.....	9
4.3 -Réseau routier communal.....	10
5 -Conclusion.....	11

1 - Introduction

La Direction Départementale des Territoires du département de l'Aube a confié la réalisation des Cartes de Bruit Stratégiques des Grandes Infrastructures de transport terrestres au Cerema, Laboratoire de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

2 - Identification du réseau à cartographier

Le réseau routier à mettre à jour pour l'échéance « juin 2017 » sont les routes dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 8 200 véhicules par jour.

2.1 - Réseau routier national

Dénomination	Débutant	Finissant
N77	Bouilly (D190)	Rocade Ouest (D610)

Tableau 1: Réseau routier national et non concédé à cartographier

2.2 - Réseau routier départemental

Dénomination	Débutant	Finissant
D319	Rocade N-O RD610	Rue Général Sarrail
D610	Giratoire avec la RD671	Giratoire avec la RD671
D611	D610	D619
D619	RD442 Nogent-sur-Seine	PR85+000
D660	Rocade Ouest RD610	Giratoire avec la bretelle vers l'A5
D661	Avenue Gallieni	Rocade Ouest RD610
D671	Boulevard de Dijon	Rocade Sud RD610
D677	D610	Giratoire entrée de Feuges
D960	Avenue Robert Schuman	Rocade Nord RD610

Tableau 2: Réseau routier départemental à cartographier

2.3 - Réseau routier communal

Ancien nom	Nom Mizogéo	Débutant	Finissant
010_V0001	C1_troyes	Avenue Roger Salengro	Boulevard Général Charles Delestraint
010_V0002	C1_saint-andre-les-vergers	Rue Charles Baltet	Rue Turenne
010_V0003	C2_saint-andre-les-vergers	Avenue des Tilleuls	Route d'Auxerre
010_V0004	C4_troyes	Avenue des Lombards	Rue Pierre Gillon
010_V0005	C1_saint-julien-les-villas	Rue Turenne	Rue de Rivergado
010_V0006	C5_troyes	Rue du Général Sarrail	Boulevard Georges Pompidou
010_V0007	C6_troyes	Place du Vouldy	Avenue du Premier Mai
010_V0008	C7_troyes	Avenue du Premier Mai	Quai des Comtes de Champagne
010_V0009	C1_pont-sainte-marie	Rue Kleber	Rue Pierre Germaine/Bd G. Pompidou
010_V0010	C2_troyes	Boulevard Carnot	Quai de Damepierre
010_V0011	C3_troyes	Rue Turenne	Place du Vouldy
010_V0012	C1_sainte-savine	Boulevard Carnot	Rue des Héros de la Résistance

Tableau 3: Réseau routier communal à cartographier

3 - Statistiques d'exposition au bruit

Les tableaux suivant présentent les résultats de l'évaluation.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite (68 dB(A) en Lden, 62 dB(A) en Ln). Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une estimation par modélisation et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

Le nombre d'établissements sensibles sont notés « S » pour santé et « E » pour enseignement.

3.1 - Réseau routier national

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)						
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75	>68	
N77	168	168	84	1E	89	0	123

Tableau 4: Estimation des populations en Lden

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)						
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70	>62	
N77	160	80	1E	96	0	0	39

Tableau 5: Estimation des populations en Ln

3.2 - Réseau routier départemental

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
D319	362	1E	286		208	1E	164		0		267	
D610	1491	1S	375	1E	26	1E	18		0		18	
D611	27		0		0		0		0		0	
D619	1394	1S+2E	619	1E	1210	1S+1E	414		0		1042	1S
D660	0		6		1		0		0		0	
D661	151	1E	74		334		3		0		119	
D671	111		55		179		8		0		72	
D677	32		27		12		23		0		22	
D960	218		203	1S	266		131		0		238	

Tableau 6: Estimation des populations en Lden

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
D319	287		215	1E	165		0		0		67	
D610	313	1E	30		0		0		0		0	
D611	4		0		0		0		0		0	
D619	649	1E	1135	1S+1E	493		0		0		32	
D660	6		1		0		0		0		0	
D661	50		320		47		0		0		0	
D671	64		171		18		0		0		0	
D677	26		8		27		4		0		4	
D960	567	1S	265		203		266		131		468	

Tableau 7: Estimation des populations en Ln

3.3 - Réseau routier communal

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
C1_troyes	1402	1S+1E	548	1E	713		1465	1S	0		1537	1S
C1_saint-andre-les-vergers	629	2E	161		570		658	2E	0		1130	2E
C2_saint-andre-les-vergers	192		98		116	1E	11		0		87	
C4_troyes	391		439	1E	494		193	1S	0		335	1S
C1_saint-julien-les-villas	737	1E	233		940	1E	1063	1S+1E	0		1927	1S+1E
C5_troyes	1195		512	1E	1300	1E	697	1E	0		1402	2E
C6_troyes	454	1E	502	1E	594	1E	0		0		196	
C7_troyes	125	3E	1054		398		105	1E	0		273	1E
C1_pont-sainte-marie	767		376	1E	520	1S+3E	385		0		623	1S
C2_troyes	293		830		125		101		0		199	
C3_troyes	172		447	1E	812	1E	669		0		1218	
C1_sainte-savine	273	1E	212	2E	549		831	1S	0		1536	1S

Tableau 8: Estimation des populations en Lden

Dénomination	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
C1_troyes	561	1E	718		1308	1S	0		0		814	1S
C1_saint-andre-les-vergers	169	1E	467		983	2E	0		0		37	1E
C2_saint-andre-les-vergers	94		113	1E	22		0		0		0	
C4_troyes	329	1E	543		292	1S+1E	0		0		70	1S
C1_saint-julien-les-villas	238		773	1E	1448	1S+1E	0		0		142	1S
C5_troyes	521	1E	697	1E	1092		0		0		156	
C6_troyes	524	2E	642	1E	0		0		0		0	
C7_troyes	961	1E	356		147	1E	0		0		35	
C1_pont-sainte-marie	396	1E	417	1S+3E	502		0		0		45	
C2_troyes	916		97		145		0		0		30	
C3_troyes	447	1E	766	1E	1057		0		0		47	
C1_sainte-savine	315	2E	336		674	1S	0		0		161	

Tableau 9: Estimation des populations en Ln

4 - Estimation des superficies exposées

Les décomptes des surfaces exposées sont synthétisés dans les tableaux ci-après. Ce décompte est effectué uniquement pour l'indicateur Lden. Les bâtiments sont inclus dans les surfaces. Les plate-formes des infrastructures sont quant à elles déduites.

4.1 - Réseau routier national

Dénomination	Surface exposée en Lden supérieur à (Km²)		
	>55 (dB(A))	> 65 (dB(A))	>75 (dB(A))
N77	3,1	0,79	0,05

Tableau 10: Estimation des superficies exposées

4.2 - Réseau routier départemental

Dénomination	Surface exposée en Lden supérieur à (Km²)		
	>55 (dB(A))	> 65 (dB(A))	>75 (dB(A))
D319	0,54	0,16	0,00
D610	14,49	3,57	0,80
D611	1,19	0,24	0,00
D619	27,07	6,49	0,84
D660	3,22	0,76	0,14
D661	0,13	0,04	0,00
D671	0,28	0,07	0,00
D677	7,24	1,85	0,28
D960	0,50	0,14	0,00

Tableau 11: Estimation des superficies exposées

4.3 - Réseau routier communal

Dénomination	Surface exposée en Lden supérieur à (Km ²)		
	>55 (dB(A))	> 65 (dB(A))	>75 (dB(A))
C1_troyes	0,45	0,18	0,01
C1_saint-andre-les-vergers	0,29	0,11	0,00
C2_saint-andre-les-vergers	0,08	0,03	0,00
C4_troyes	0,22	0,07	0,00
C1_saint-julien-les-villas	0,44	0,16	0,00
C5_troyes	0,62	0,26	0,00
C6_troyes	0,25	0,12	0,00
C7_troyes	0,15	0,07	0,00
C1_pont-sainte-marie	0,51	0,15	0,00
C2_troyes	0,10	0,05	0,00
C3_troyes	0,11	0,05	0,00
C1_sainte-savine	0,16	0,06	0,00

Tableau 12: Estimation des superficies exposées

5 - Conclusion

Le présent rapport constitue le résumé non technique de l'étude sur la cartographie du bruit des infrastructures routières non concédées du département de l'Aube. Il fait état de l'exposition des populations, des établissements sensibles et des surfaces de territoire au bruit des routes.

Après avoir été arrêtés par le Préfet, les résultats de cette étude doivent être publiés, transmis à la Commission Européenne et mis à la disposition du public au siège de l'autorité compétente, à savoir la Préfecture.

Ces résultats constituent des éléments de diagnostic préalables à l'établissement des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et à ce titre, ils doivent être transmis aux autorités compétentes en charge de l'établissement de ces plans, à savoir :

- Le Conseil Départemental de l'Aube,
- La ville de Troyes.

